

# Ecole, ma belle école, dis-moi quelle société je suis et serai...

Autor(en): **Lachat, Marie Joséphe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1990)**

Heft 25: **La mixité de l'enseignement de l'éducation physique**

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-350613>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La mixité de l'enseignement de l'éducation physique

BULLETIN D'INFORMATION DU BUREAU DE LA CONDITION FÉMININE (BCF) DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA - 19, RUE DES MOULINS - 2800 DELÉMONT

### ECOLE, MA BELLE ECOLE,

### dis-moi quelle société je suis et serai...

Si le programme d'entraînement physique proposé en 1816 par Ph. H. Clais cherchait à mettre en valeur la grâce féminine, il opérait aussi une distinction selon l'appartenance sociale des jeunes filles qu'il voulait éduquer : celles des classes inférieures faisaient, avec moins de force, les mêmes exercices que les garçons, celles des milieux aisés apprenaient à se mouvoir avec grâce. Vers 1840, on ajouta aux rondes et aux petits exercices de saut, l'apprentissage de la discipline, de la bonne tenue et des convenances.

En 1874, la Confédération rendit obligatoire la gymnastique scolaire mais... pour les garçons seulement afin de les préparer au service militaire ! Durant un siècle encore, l'éducation physique des jeunes filles dépendit du bon vouloir des cantons qui pouvaient continuer de penser que le manque de mouvement leur seyait mieux !

Aujourd'hui, toute l'éducation scolaire est mixte - filles et garçons étudient ensemble les mêmes disciplines et travaillent les mêmes exercices - sauf, et dès la puberté, l'éducation physique.

L'école, évidemment, reflète la société, son organisation sociale, son projet. Alors quoi ?

Le partenariat, le partage, la collaboration entre filles et garçons, entre femmes et hommes ne sont-ils pas des objectifs de notre société ? Ne voulons-nous pas qu'elles et ils puissent librement choisir leurs activités intellectuelles, artistiques mais donc aussi physiques et sportives ? L'éducation physique est un lieu privilégié où filles et garçons peuvent faire équipe, apprendre ensemble la maîtrise de l'espace, l'expression corporelle, et s'enrichir de leurs qualités, apprécier leurs différences. Elle se doit de participer, par la mixité de son enseignement, à ce projet.

Nous n'ignorons pas la critique faite à la mixité. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle celle-ci doit être pensée et réfléchie de manière à ne pas sécréter des comportements contre-productifs du genre "Si j'ai une classe mixte, je dirai à mes garçons de jouer de la main gauche !"

Ces comportements sont révélateurs de l'importance de la question, d'ailleurs. Non seulement celle-ci débouche sur le débat de la violence, du sport, mais elle débusque à nouveau le sexisme, touchant à l'"image de la femme" et l'"image de l'homme".

Marie-Josèphe Lachat

